

ELECTION 2026 AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**DÉCISION N°2026/00099 RELATIVE A LA RECEVABILITE DES CANDIDATURES DES
REPRESENTANTES ET REPRESENTANTS DES USAGERS****La Présidente de l'Université Paris Nanterre,**

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L712-2 à L712-6, L719-1 à L719-3 et D719-1 à D719-40 ;

Vu l'arrêté rectoral du 29 septembre 2025 instituant une Commission de Contrôle des Opérations Electorales (CCOE) ;

Vu le guide électoral de la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle (DGESIP) publié le 7 janvier 2021 ;

Vu les statuts de l'Université Paris Nanterre ;

Vu l'élection du 03 juillet 2024 de Madame Caroline Rolland-Diamond, en tant que Présidente de l'Université Paris Nanterre ;

Vu l'avis rendu par le Comité Electoral Consultatif (CEC) de l'Université Paris Nanterre en séance du 27 janvier 2026 ;

Vu l'arrêté n°2026/00041 en date du 16 février 2026 portant décision relative à l'organisation de l'élection des représentantes et représentants des usagers du conseil d'administration ;

Vu l'avis rendu par le Comité Électoral Consultatif (CEC) de l'Université Paris Nanterre en séance du 24 mars 2026 ;

Considérant que la Présidente de l'Université est responsable de l'organisation des élections ; qu'il lui appartient notamment de vérifier la recevabilité des candidatures ; qu'elle ne peut laisser une liste candidate irrégulièrement constituée se présenter aux élections sans qu'il soit porté atteinte à la sincérité du scrutin ;

Considérant que la Présidente de l'Université se fait assister dans cette opération par le comité électoral consultatif qui rend des avis ;

Décide**Article 1 – Objet**

Les opérations électorales visant à renouveler tout ou partie des représentantes et représentants des usagers au sein du conseil d'administration auront lieu du lundi 30 mars 2026 au vendredi 3 avril 2026.

Les candidatures indiquées dans le présent arrêté sont déclarées recevables.

Article 2 – Listes candidates

Listes	Candidat(e)s
UNEF Nanterre en lutte contre les politiques antisociales, militaristes et racistes.	GAIDOT Héloïse
	BEGUE Léo
	PEREIRA Dos SANTOS Lucile
	DOUAUD Titouan
	AMANZOU Hajar
	SIA Hidevert Rodrigue
	LEVINSHON Elisa
	FINDELING Julien
	VASNIER Maiwenn
	DIOP Serigne Moussa
	BAUQUIS-BUVAT Orée
	KIANZA DIONGO Jean-Baptiste
Soutien : UNEF Nanterre	
Le Poing Levé : la liste des étudiant.es anticapitalistes, contre la sélection, l'extrême droite et le génocide en Palestine	BONZON Antoine
	LE COCGUEN Solen
	CHASSAGNE Fantin
	KOC Didem
	OUVRARD Arthur
	LAZGHAB Eya
	BENSOAM Loup
	KARLOWSKI Clémence
	CIRNE-MASUKI Ugo
	MAGAND Lucylle
	VINCENT Arsène
	BLONDEAU Elia
Soutiens : Le Collectif d'Action Judiciaire / Du Pain et des Roses	
Bouge ton Campus avec la FAUN et tes associations pour une université inclusive, humaine et solidaire !	MONDI Flora
	BENROMDHANE Mohamed
	DRACK Blandine
	LY Maxime
	ORTIZ SALAZAR Maria Camila
	BIBOUM Marcel
Soutiens : La Fédération Nationale des Associations Étudiantes Linguistes / La Fédération des Associations Générales Étudiantes / L'Association Nationale des Étudiant-es en STAPS / L'Association Fédérative Nationale des Étudiant.e.s en Géographie, aménagement, urbanisme, environnement et disciplines territoriales / L'Association Fédérative Nationale des Étudiant.e.s de l'Enseignement, Formation, Sciences de l'Éducation, Enseignement / La FAUN	

Listes	Candidat(e)s
Union Étudiante contre Macron et l'extrême droite : pour une fac gratuite, écolo et solidaire	CHAUVEAUX Corentin
	FUMERY BEN MOUSSI Cléopée
	SKORA Axel
	PHANVANRASY Maylee
	KALEM Walyd
	MAHMOUD Auriane
	JACQUIN BEAUDOUIN Tidjan
	PICHON Domitille
	CHERON - - VAN KEMPEN Léonard
	FERRE Ninon
	REJEB Wissem
	CASTEX Clémentine
Soutien : Union Étudiante - Union Nationale des Étudiant·e·s de France	
FSE pour une université anti-imperialiste et ouverte à toutes	MILLEPIED Alban
	KHYAR Sofia
	NOEL Marin
	LEMAGUET Emma
	LONGUET Antoine
	IDELASRI Farah
	CABREUX Corentin
	NORMAND Katell
	HAINAUT Antoine
	FETHI Aya
	ESNAULT Simon
	MOCQUELET Pauline
Soutiens : L'Association EMF / Le Comité Syndical de Résidence / Peaux Noires ligne Rouge	
UNI : pour le mérite et ta réussite !	LASSERRE Nicolas
	FAUDON Estelle
	TUZLAKOVIC Alain
	THUILLIER Margaux
	BOUBLIL Samuel
	MINSENDE Clarane
	BRISART Louis
Soutien : Union Nationale Inter-Universitaire	

Article 3 – Exécution

La Directrice Générale des Services, ainsi que les personnes précitées sont chargées, chacun pour ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre, le 25 mars 2026

La Présidente de l'Université



Caroline ROLLAND - DIAMOND